



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2012

Date de la convocation 21 Mars 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M. MONTAGNÉ Thierry à M. SATGER Jean-Noël, M. REVEL Claude à M. SEGURA René, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. DRUART David à M. BARDEAU Francis, M. GIL Claude à M. LEBREAU Jean-Jacques, M. MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian, M. COSTES Jean à Mme FONT Chantal, M. VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>

Objet : Compte administratif 2011 – Budget annexe ZAC la Salamane.

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que conformément au projet de compte administratif 2011 du budget annexe de la ZAC de la Salamane, et suite à l'avis favorable émis par la commission finances et personnel réunie le 21 Mars 2012, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2011

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120327-2012-03-28-06-DE
Date de télétransmission : 04/04/2012
Date de réception préfecture : 04/04/2012

- Constaté les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
011	Charges à caractère général	7 337 805,52	70	Produits des ventes	
65	Aut. Charg. Gestion courante	0,80	74	Subventions	646 189,43
66	Charges financières	86 403,96	042	Stocks	7 424 210,28
042	Stocks	646 189,43	043	Stocks	86 403,96
043	Stocks	86 403,96			
TOTAL DEPENSES		8 156 803,67	TOTAL RECETTES		8 156 803,67

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
16	Remboursement emprunts	1 900 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	8 120 000,00
040	Stocks	7 424 210,28	040	Stocks	646 189,43
041	Opérations d'ordre	1 900 000,00	041	Opérations d'ordre	1 900 000,00
001	Résultat Reporté N-1	87 078,62			
TOTAL DEPENSES		11 311 288,90	TOTAL RECETTES		10 666 189,43

RESULTAT -----> Déficit	645 099,47
-----------------------------------	-------------------

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE, (1 voix contre)

Donne acte de la présentation du compte administratif 2011 du Budget annexe de la ZAC de la Salamane,

Constate les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.